

Barème d'honoraires

Applicable au 26/03/2021

Honoraires sur transaction

Les honoraires sont à la charge de vendeur

Mandats simples	5% TTC du prix de vente
Mandats exclusifs - "Vente Privée" (*)	6 % TTC du prix de vente
Mandats exclusifs - "Vente collaborative" (**)	7% TTC du prix de vente
Mandats exclusifs - "Vente collaborative" (**)	3.5% TTC du prix de vente si Inter-cabinet propri
Mandats terrains	10% TTC du prix de vente
Mandats garages - box - parkings	Forfait : 5000€ TTC
Biens présentés à moins de 80 000 €	Forfait : 8000 € TTC

Honoraires sur location

	Prestations liés à la constitution du dossier, visite, rédaction du bail.		
	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Prix/m ²	12 €/m ²	10 €/m ²	8 €/m ²

(1) Liste des villes disponibles dans l'arrêté du 22 décembre 2010 - (2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2013-392 du 10 mai 2013

(3) L'ensemble ne pouvant excéder un mois de loyer charges comprises

Honoraires de réalisation d'état des lieux	3 € par m2 de surface habitable (toutes zones)
--	--



569 Rue du Général de Gaulle 83480 PUGET-SUR-ARGENS

RCS Fréjus : 845 028 547 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 8303 2019 000 039 608

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN